



LES FONDAMENTAUX DE L'ELU TERRITORIAL

L'objectif est de d'acquérir une vision systémique du secteur public et de connaître les données fondamentales précédant ou entourant les actes de l'élu territorial. Les niveaux ci-dessous pourront être étudiés soit globalement soit par séquences distinctes approfondies en fonction des besoins exprimés.

■ **Intervenant : Cadre Supérieur de la Fonction Publique Territoriale :**

■ **Durée : 1 à 3 jours**

■ **Contenu :**

I) **Premier niveau** : Environnement juridique général des Collectivités et compétences respectives de chaque entité.

II) **Deuxième niveau** : Fonctionnement interne des Collectivités : Les centres de pouvoir ; qui fait quoi.

III) **Troisième niveau** : Le budget et les finances des Collectivités

IV) **Quatrième niveau** : La Collectivité Territoriale et l'entreprise : Consultation et marchés publics

